Lons-le-Saunier le 25 septembre 2019

Danielle Brulebois

Députée du Jura
Conseillère départementale

COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame Danielle BRULEBOIS, Députée, a participé ce matin à la présentation et au vote du rapport de la commission d'enquête au sein de laquelle elle siège, sur les pratiques de la grande distribution.

Elle indique qu'il s'agissait d'abord de lever le voile sur un écosystème opaque dans un environnement économique incertain, confronté à de profondes mutations, où les grands distributeurs et les multinationales s'affrontent dans un contexte de concurrence exacerbée.

A l'issue de 88 auditions sans concessions menée auprès de 200 interlocuteurs, 40 mesures ont été proposées pour compléter les outils déjà mis en place par la Loi EGALIM.

Leur but est de relever de 10% le seuil de revente à perte, comme par exemple d'obligation de vendre certains produits 10% plus cher que leur prix d'achat, et pour davantage encadrer les opérations de promotion en rayon et à terme, mettre fin à la « guerre des prix » dans la grande distribution.

L'objectif est de rémunérer plus justement les producteurs, par une hausse des prix et donc des marges qui seront mieux réparties.

Parmi les propositions importantes figurent le resserrement du calendrier des négociations commerciales annuelles du 15 septembre au 15 décembre, plutôt qu'à la fin du mois de février, l'extension du seuil de revente à perte aux produits de droguerie, parfumerie et hygiène, l'institution d'un index mensuel publié par l'INSEE qui pourrait mener à une renégociation obligatoire, la lutte contre les arrêts de commande et de déréférencements abusifs, la mise en place d'un portail Internet pour les lanceurs d'alerte sur les comportements abusifs et d'un cadre pour les centrales d'achats européennes.

La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA) ont d'ailleurs tenu à saluer, dans un communiqué de presse conjoint, l'action approfondie et minutieuse de cette commission, apportant tous les outils techniques et juridiques destinés à mettre un terme à la guerre des prix.

Contact presse : Danielle Brulebois 06 43 57 44 66